

**L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE ORGANISE UNE
RÉUNION SPÉCIALE POUR MARQUER LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN**

27 novembre 2012

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) organise une réunion spéciale le 29 novembre 2012 à 16 heures, en Salle XIX du Palais des Nations.

La séance s'ouvrira avec une déclaration liminaire par un représentant du Directeur général de l'ONUG – actuellement en mission – qui donnera ensuite lecture de la déclaration faite à New York à cette occasion par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.

Prendront également la parole des représentants du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, ainsi que de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Union africaine. Une déclaration sera faite également au nom des organisations non gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Un représentant de la Palestine prendra la parole à la fin de la séance, qui doit se terminer vers 17h30 avec l'annonce des messages reçus de la part de chefs d'État ou de gouvernement.

La réunion spéciale se tient chaque année pour marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, conformément à la [résolution 32/40B](#), adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 1977.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

M12/039F